



## RAPPORT D'ACTIVITÉ FINANCIER

Année 2017

(Intervention du Secrétaire)

Cher Président, mon cher Jean-Charles, merci de me donner la parole.

MESDAMES, MESSIEURS, ET CHERS AMIS, BONJOUR

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence ce matin à cette assemblée.

Je vais vous donner le compte rendu du bilan financier. Mais auparavant, j'adresse mes remerciements aux représentants de la ville de JOBOURG pour la mise à disposition gratuitement de la salle communale, ainsi que mes remerciements, aux personnels du secrétariat de la mairie QUERQUEVILLE pour toutes les photocopies, qu'ils nous font et tous les services qu'ils nous rendent.

Lors de l'assemblée générale du 29 avril 2017  
- quitus a été donné à l'unanimité au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2016, affectation du solde de trésorerie soit 2368,37 € à titre de réserve avec report au 1er janvier 2017.

La cotisation pour 2018 est restée fixée à 10 euros

Je vais vous énumérer à présent le compte rendu financier de l'année 2017 :

### COMPTE - RENDU FINANCIER

Le compte de résultat pour l'exercice 2017 se présente conformément aux écritures portées au registre de comptabilité de la façon suivante :

1 - Au titre des produits (ou recettes)		
I-I	cotisations 2017 (50 adhérents à 10 euros)	500,00 €
I-2	Intérêts livret A pour 2017	6,97 €
I-3	Dons adhérents	5,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>511,97 €</b>

I-4	Participations aux repas (50 adhérents et conjoints)	
	Dont Mme et Mr Devesa, Mme Lamache,	1 490,00 €
I-5	Participation repas île de tatihou	2 555,00 €
	<b>Total des produits</b>	<b>4 556,97 €</b>
<b>II - Au titre des Charges (ou dépenses)</b>		
II-11	Frais engagés lors de l' A G du 29 avril 2017	
II-12	Frais de restaurant 66 repas à 29,80 €	1 490,00 €
II-13	Restaurant île de tatihou 09.09.2017	2 814,50 €
II-14	Frais d'apéritif, gâteaux et boissons.	122,27 €
II-15	Location salle de Jobourg	50,60 €
II-16	Frais assurance MACIF	92,28 €
	<b>Total II- 1</b>	<b>4 569,65 €</b>
<b>II - 2 Frais de Fonctionnement</b>		
II-21	Frais de PTT (affranchissements)	67,94 €
II-22	Frais divers (encre et papier)	19,80 €
	<b>Total II - 2</b>	<b>87,74 €</b>
	(Charges) 4 569,65 +87,74	<b>TOTAL II 4 657,39 €</b>
Ce qui entraîne un déficit des produits sur les charges (ou bénéfice)		100,42 €
Le solde créditeur au 31 décembre 2016 reporté au 1er janvier 2017, à titre de réserve était de :		2 368,37 €
Ce qui porte le montant de trésorerie au 31 décembre 20 17 à		<b>2 267,95 €</b>
<b>Deux mille trois cents quatre vint quatre euros et sept centimes se répartissant de la façon suivante:</b>		
	• compte caisse (ou espèces)	18,50 €
	• Compte Crédit Agricole	2286,45 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 384,07 €</b>
Crédit Agricole réparti comme suit	Livret A : 938,89 €	
	Compte caisse : 1331,06 €	<b>2 267,95 €</b>

Conformément aux statuts, le président vous donnera lecture des résolutions qui seront soumises à votre approbation.

Elle aura trait au présent rapport d'activité, quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2017 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de 2 286,45 €, au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Chers amis, je vous remercie de m'avoir écouté avec une grande attention.

Je vous souhaite une excellente journée et un très bon appétit.

Le secrétaire - trésorier

Jean-Marie Poirier